

POUR NOUS

ORGANE FRATERNEL DU STALAG VI A

MENSUEL

FÉVRIER 1946 — N° 5

L'AMICALE VIVRA

Je ne saurais jamais comment prouver ma reconnaissance à l'égard du Stalag VI A pour vos secours et la régularité que vous mettez pour vos mandats.

Mme L., à Fleury.

Je vous prie de remercier tous les camarades du Stalag de mon cher mari et je n'oublierai jamais ce que vous faites pour moi et pour mon fils.

Mme M., à Revin.

Je viens vous remercier encore de ce que vous avez fait pour nous, voyant que nous ne sommes jamais oubliés.

M. F., 715.

Tulle, 7 Janvier 1946.

Monsieur.

Je fais réception de votre lettre reçue le 28 Décembre 1945, dans laquelle vous m'avez joint un mandat de 500 fr. dont je vous remercie infiniment vous et vos chers camarades prisonniers, en même temps je viens vous souhaiter mes meilleurs vœux de bonheur et de santé pour l'année 1946, ainsi qu'à vos chers camarades prisonniers, et qui, maintenant sont de retour dans leurs foyers, auprès de leurs femmes et de leurs enfants, mais cette nouvelle année, ne me réjouit pas, moi, en voyant que j'ai, moi, mon mari, mort en Allemagne, sur cette terre "boche" aux mains de ces meurtriers, mais, quand viendra le jour, où je pourrais, moi, et certainement ma fille, aller le chercher pour le

Très touchée de la marque de sympathie que vous venez de me témoigner ainsi que vos camarades en m'envoyant votre mandat, résultat et preuve de votre solidarité bien vivante.

Mme C., à Vincennes.

Je vois que l'esprit de solidarité qui unissait tous les camarades dans les camps est encore vivant et que toutes les veuves doivent vous en remercier. Elles ont en vous un véritable soutien, nous écrit Mme S. (563), à Le Falgoux.

ramener, sur sa chère terre Corrézienne, qu'il aimait tant, hélas, le pauvre, maintenant, tous ces prisonniers sont heureux, de revoir leurs familles, d'être dans leur foyer, pour passer un Noël. Chez eux, et commencent une nouvelle année qui sera, cent fois plus bonne que les autres années, qu'ils avaient passés dans les camps, au froid, pas de pain, mangeaient à leur faim, les soucis, sans nouvelles de leurs familles, peut-être, tout cela, en cette nouvelle année, est loin, tout cela est oublié, maintenant ils sont pour longtemps dans le bonheur, sans aucun soucis de la guerre; Chers Monsieur, je ne vois plus grand chose à vous dire, je termine ma lettre.

Encore une fois tous mes remerciements, Veuillez agréer l'assurance de mes sentiments les meilleurs, et de mon plus profond respect,

Veuve. Chabot.

110 avenue Victor Litago, Tulle (Corrèze)

Fac-Similé d'une des nombreuses lettres que nous recevons

Chaque jour, nous recevons ainsi plusieurs lettres de nos veuves, de familles de nos disparus ou de camarades, lettres qui nous accusent réception de secours que nous leur envoyons régulièrement. Imprimées, les unes derrière les autres, elles constitueraient un volume de plusieurs centaines de pages. Elles disent toutes avec une éloquence et une sincérité qu'aucune autre plume ne pourrait traduire, combien l'AMICALE est nécessaire et pourquoi, elle doit chaque jour croître davantage.

Il nous répugne un peu de publier ces lettres, cela ressemble trop aux prospectus publicitaires de tels produits pharmaceutiques ou de tels organismes commerciaux. Si nous le faisons, et nous nous excusons auprès de nos correspondantes, c'est que nous nous demandons s'il ne faudra pas un jour prochain envisager de réduire ou de supprimer ces secours... qui viennent remplacer une partie du salaire de l'absent ou qui permet l'envoi d'un orphelin à l'École supérieure où il recevra l'éducation que son papa resté là-bas aurait voulu lui donner.

C'est peut-être enfin grâce à ces secours que, dans telle famille, les enfants ont su quand même que c'était Noël.

Ce grand devoir de solidarité, qui devrait être l'œuvre de tous, n'est malheureusement que le fruit du dévouement d'un trop petit nombre.

Nous avons honte d'écrire ces lignes. Nous rougissons en trouvant dans ces lettres si pathétiques, les mots : « Tout le stalag VI A, tous les camarades de captivité de mon

N... Kdo, abandonné par sa femme qui avant de partir à tout vendu : meubles, linge, vêtements, reste seul avec trois enfants.

Contre la misère : « Solidarité ».

mari, tous les frères de mon fils. » Nous avons honte parce que depuis le grand retour, lorsque nous envoyons les fonds au nom de tous, nous savons que nous mentons.

Non, Mesdames, non, cher Camarade, les secours que vous recevez ne viennent pas de tous les anciens VI A. Il faut le dire, hélas ! un camarade sur dix seulement a répondu à notre appel, à votre appel, à l'appel de nos morts.

Un sur dix seulement se souvient des camarades qui sont tombés à leurs côtés.

Un sur dix a accepté de faire le sacrifice d'une journée de travail tandis que nos morts ont tout donné.

Un sur dix a compris son devoir et sa responsabilité.

Si tous les VI A répondaient à nos appels, les secours seraient encore insuffisants pour combattre toute la misère de notre grande famille, misère qui s'accroît chaque jour.

Nous ne sommes que 1.300, mais nous ne désespérons pas. Quand nous avons commencé, nous n'étions qu'une poignée : 12, peut-être.

Et pourtant... du travail utile a été fait.

Pensez à ce que nous réaliserions si nous étions 13.000.

Non. L'Amicale ne peut s'arrêter là : Ceux qui veulent tenir le ser-

ment le savent. Le coude à coude de la captivité s'est maintenu entre eux parce qu'ils ont su faire un effort. Ils tiendront et l'Amicale vivra.

Vous tous qui nous lisez, entendez l'appel de nos veuves, de nos orphelins, de nos malades ; rappelez-vous les jours sombres de la captivité. Ces jours qui n'en finissent pas, que n'auriez-vous pas donné pour fuir le bagne!!!

Vous avez retrouvé la liberté, les vôtres ; ne marchandez pas votre adhésion à une Œuvre qui ne veut être et demeure que la vôtre.

UN BEAU GESTE

Le 5 janvier a eu lieu à Humberville dans la Haute-Marne, le mariage de Mlle ROSSI avec notre camarade DHARREVILLE Bernard. Nos félicitations et nos vœux de bonheur aux nouveaux époux. Une quête a été faite au cours du banquet qui a couronné cette cérémonie et 1.350 francs ont été collectés au profit de la caisse de secours et transmis par le Maire de la commune. Nous remercions vivement notre camarade et sa famille de ce geste de solidarité si touchant. N'est-ce pas, quand nous sommes dans la joie qu'il faut penser aux nombreux déshérités de notre grande famille du VI A.

LA TOMBOLA

La chambre : Ronce de noyer verni, armoire à glace, 3 portes, lit-bateau. Valeur : 50.000 francs ;

Le poste de T.S.F. : Sonora, extra sélectif. Valeur 12.000 francs ;

Le vélo : Un routier ;

2.600 lots divers : Roues de bicyclettes, sac de dame, linge de corps, parfums, stylos, cahiers, boîtes de conserve, vins, papiers à lettre, etc.

Chaque carnet donne droit à un lot.

Les billets coûtent 10 francs. Ils sont présentés par carnets de 10 billets. Sur votre demande nous vous enverrons un ou plusieurs carnets. Vous nous couvrerez de leur montant dès que vous les aurez vendus autour de vous. Les carnets qui n'auront pas été payés le 6 avril à 17 heures ne participeront pas au tirage. Faites un effort pour en vendre autour de vous. Aidez-nous, 1 billet vendu c'est 10 francs pour un orphelin. N'hésitez pas !

LA FAMILLE VI A

MARIAGES

Nous apprenons le mariage de : GIREAUDEAU Raphaël avec Mlle HENSGEN Madeleine, le 30-6-45.

GRARE Raymond avec Mlle DUVAL Simone, le 9-7-45.

LAMOUR Auguste avec Mlle ANCART Mireille, le 24-11-45.

DUGAS avec Mlle LALAUZE Agnès, le 16-5-45.

DELCUHY André avec Mlle MAUPAS Marie, le 14-11-45.

MORLOT André, Homme de confiance du Kdo 761 F, avec Mlle DESCOURS Marie, le 12-2-46.

MILHE André, Homme de confiance du Kdo 12 F, avec Mlle GERY Marcelle, le 23-2-46.

PAPON Joseph nous fait part de son mariage avec Mlle Marie-Josèphe TENAILLEAU le février 1946

Nos très vives félicitations aux jeunes époux et nos meilleurs vœux de bonheur.

NAISSANCES

FUMASOLI Pierre nous fait part de la naissance de sa fille Marie-Thérèse-Mireille, le 27-10-45.

COQUEL Maurice, responsable de la section de Béthune, nous fait part de la naissance de son fils Jean-Pierre, le 1-2-46.

Nous apprenons la naissance de VACHON Christiane (Saint-Etienne).

Jean-Claude PARIZOT nous fait part de la naissance de son petit frère ALAIN le 14 février 1946.

DENIS, homme de confiance du Kdo 157 F, nous fait part de la naissance de son fils Bernard, le 27 janvier 1946.

IMBERT Jacques, homme de confiance du 715 et responsable pour la Loire, nous fait part de la naissance de son fils Claude.

FORGERIT André nous fait part de la naissance de sa petite sœur Odile-Marie.

Nos vœux sincères de bonheur à cette génération de la Paix.

DECES

Le malheur frappe aussi notre famille : BIELLE, Kdo 761 F, nous apprend le décès, des suites de captivité, de son frère Jean.

ERNST Eugène, nous fait part du décès de son fils.

JADAUD Joseph, nous fait part du décès de son frère, tué le 11 mars 1944 en Allemagne.

JEAN Augustin, nous fait part du décès de son père à Albi.

Nous apprenons la mort de la Maman de notre camarade IMBERT, homme de confiance du 715 et responsable de la Loire.

Nous apprenons la mort accidentelle de notre camarade FALGUY, survenue le 17 janvier 1946.

ALANARGUY Félix est décédé à l'hôpital de Guéret le 9 novembre 1945.

Nous apprenons la mort de Mme André DECOURCELLE, du Pas-de-Calais.

L'Amicale du Stalag VI A s'associe à la douleur des familles de nos camarades. Que celles-ci trouvent l'expression de la sympathie attristée de la grande famille du VI A.

De tous les Coins... ...de France et d'ailleurs

— ARNEFAUX a baptisé son troisième gars le 9-12-45. Il y avait de la joie dans la maison.

— J.-P. MOUCHET, coiffeur de dames est secrétaire de la section locale de P.G.

— Daniel RABIER est secrétaire de l'A. D.P.G. à Orléans.

— DURRIEUX, sorti de l'hôpital, traîne encore un peu la jambe. Il demande des nouvelles de Fernand TRENEL, de Béthune, de Maurice HU, de Vesoul et de JACQUOT, le Savoyard.

— Raoul ERNAULT s'ennuie d'Azor, il regrette ses tournées dans les Kdos et présente ses vœux à tous les VI A.

— LAPOINTE, 56 F, est secrétaire de la section de La MACHINE. Il salut les 56 et 57 F.

— Joseph MOUCHARD est interprète à Berlin. Nous ne doutons pas qu'il défende les intérêts de la France avec autant d'adresse et de fermeté qu'au Kdo 125.

— Le « Baraquin du 601 F » souhaite le bonjour à Radio-Zazou (on demande un interprète).

— LECLERCQ, 601 F, demande l'adresse du « Petit-Victor ». Transmettez mes amitiés au Docteur CRISPEL qui malgré les petites douleurs qu'il nous faisait endurer, nous reconfortait par sa bonne humeur et son entrain.

— BALEIX, réformé en 1941, à 100 0/0, se dévoue au service de ses camarades comme secrétaire de la section de Lembeye de l'A.D.P.G. Bravo ! quel exemple.

— SCHNEIDERER voudrait que le journal devienne bi-mensuel. Ce serait peut-être possible si chacun faisait un effort. Qu'attendez-vous pour adhérer ?

— Jean LARRIBON, 563 F, se propose de devenir notre correspondant pour Bayonne et Biarritz. A propos, que devient GARAT.

— Qui nous donnera l'adresse du dentiste parisien qui soignait nos camarades du 201 F.

— « Rassemblement pour les douches » JACQUINOT n'est pas encore remis de son premier contact avec les Américains dont il garde un cruel souvenir (jambe et mains cassées, blessures à la tête). Il demande des nouvelles de JADIN et de LANDRY. « J'ose croire qu'un jour viendra où nous pourrons tous nous rencontrer », écrit-il. Pourquoi ne serait-ce pas au « Banquet ».

— FOULON, du 752 F, souhaite le bonjour à Louis VILLERS et est très fier d'être mieux placé que lui : « J'ai 40 chleuhs sous mes ordres », dit-il.

— Notre camarade DEMICHEL, du Kdo 56, nous écrit : « Un de mes autres bons camarades, Antoine BRUNAT, est décédé accidentellement le 18-10-44. J'avais sa montre, son portefeuille, son alliance et son chapelet, je les ai remis à sa famille voici trois semaines. « Si chaque famille pouvait avoir ainsi quelques objets, bien personnels, de leur prisonnier décédé en captivité. Leur douleur serait peut-être un peu atténuée ».

— PARIZET, grièvement blessé, actuellement à l'hôpital Saint-Louis, serait heureux de recevoir des visites et du courrier. BOHEM, PEANT, CHAUVET, SIMON Roger, TISSOT, SALVETTI, etc... répondez à l'appel de notre camarade !

— Nous apprenons avec plaisir la convalescence de LECLERE Victor qui sort du sana de Jouy-en-Josas.

« Tous les matériaux et bois de constructions », Paul SICARD à Tulle a repris son activité.

MORONI demande des nouvelles de LACHARGE, il se désole de ne pouvoir venir à nos réunions à cause de son travail. Mais tout le monde ne travaille pas le 1^{er} vendredi du mois à 18 h. 30, 47, rue de la Victoire.

MARECHAL Lucien à Fortan par Mazance (Loir-et-Cher) demande une place de régisseur ou chef de culture.

FOURNIER Marius, à Le Viviers à Tournas, serait heureux de recevoir des nouvelles de ROUX Maurice, demeurant 4, Grand-Mazières, Bourges (Cher).

Roger PINAULT nous écrit.

INIMAGINABLE : Les prisonniers rapatriés s'étonnent que les Allemands du Kdo de Vallières-les-Grandes aient participé à un réveillon présidé par le Maire entouré d'invités dont la femme de l'adjoint alors

Comment se regrouper

Loire : Réunion le 1^{er} vendredi de chaque mois, à 20 heures, 10, rue Marengo, Saint-Etienne.

Paris : Réunion le 1^{er} vendredi de chaque mois, à 18 h. 30, 47, rue de la Victoire.

Rhône et départements limitrophes : PONCHON et GUYAT, 136, rue de Sully, Lyon.

que ces personnes avaient refusé d'assister à la fête du retour des prisonniers de Vallières.

GOUZY s'ennuie à Dakar et il voudrait rentrer en France. Il nous raconte comment il s'est évadé en se joignant à convoi sanitaire en gare de Fronenberg. La tombola lui permettra de gagner un poste de T.S.F. qui le rapprochera.

Qui vaudra rendre visite aux deux petits gars de LAMBERT : Raymond et Henri LAMBERT, station climatique de Moutchic par Lacanu-Médoc (Gironde) et renseigner les parents : M. et Mme LAMBERT, 40, rue de Bordeaux, Bruay-en-Artois (Pas-de-Calais).

THIEBAUT Maurice serait heureux de correspondre avec son camarade CHANDROU Claudius du 556 F.

HUART Pierre, convalescent, est retourné dans sa famille où il prend quelque repos avant de se remettre au travail.

CHRISTOPHE Georges demande des nouvelles de COUSIN Georges à Lille.

TANVET du Kdo 759 F a quitté l'hôpital Saint-Mesmin pour entrer en convalescence. PARENT Georges, 154 F, est foulon à Dison-les-Verviers.

Ohé ! PARENT si tu entras en contact avec Xavier XOHNEU, le sympathique adjoint à l'H.D.C. belge...

BREUQUIER Gaston, s'étonne de ne pas avoir des nouvelles de BOHEM.

LACHAUT n'est pas content parce que la direction des prisonniers de guerre allemands est sur le point de lui retirer les chleuhs qui travaillaient dans sa ferme.

DUVEX Pierre, 143, rue Nationale, Paris, cherche du travail dans la bonneterie.

L'Abbé SIREAU transmet son bonjour à tous. Antoine RETAILLEAU se remet peu à peu de ses rhumatismes, écrit-il, et Joseph PAPON se marie le 6 février 1946.

DELABRIERE, du Kdo 563 F vient de rentrer à l'hôpital Saint-Louis pour subir une petite opération. Nos meilleurs vœux de prompt rétablissement.

PONCHON, de Lyon, est venu nous apporter le salut des Lyonnais. La section de Lyon démarre avec GUYAT et PONCHON comme animateur. Allo ! Allo ! NOYARIE, que deviens-tu ?

REYNES Emile, ex-H. de C. du Kdo 599 nous donne de bonnes nouvelles de ROLLAND Léonce.

L'Abbé LONGUEMEAU a besoin d'une bicyclette. Il a pris cinq carnets de billets de tombola.

Nous nous excusons auprès de nos lecteurs du retard apporté à l'envoi du N° 1, retard dû à une complète réorganisation de notre service d'expédition. Signalez toute erreur d'adresse. Merci.

QUI A CONNU ?

GUESNON Gaston, 40.658, Kdo 667, qui a disparu au bombardement de Moelinetal.

PRUNEAU Abel, Kdo 664 F. Mme PRUNEAU, son épouse (secrétaire de l'Amicale), cherche des camarades pouvant lui prêter des photos du Kdo.

QUE DEVIENNENT-ILS ?

Le docteur BEYRAND est maintenant médecin au 2^e R. A. C., Nîmes.

ECHINARD Marcel, vend des huîtres à Arcachon.

PHILIPPE, adjudant formation pré-militaire des Ardennes.

GUIOLLOT Jean, instituteur et secrétaire de Mairie dans un bled des environs de Dijon.

ESPINASSE s'ennuie à Bordeaux et se plaint d'être abandonné de ses ex-malades.

PAMART nous prie de signaler à tous sa nouvelle adresse : 12, rue Richer, Paris.

THEATRE

L'équipe PARISOT Antoine cherche des acteurs, hommes et femmes, pour compléter leur troupe. Tous les camarades qui s'intéressent au théâtre sont priés de se faire connaître. Travailler dans une atmosphère amicale en occupant sainement vos loisirs, voilà ce que vous offre la troupe théâtrale. N'hésitez pas... et parlez autour de vous.

Bientôt, « TROIS-SIX-NEUF ».

Les camarades qui sont dans l'impossibilité de payer leur cotisation sont priés de se faire connaître et de nous indiquer leur situation exacte, pour nous permettre d'envisager de continuer à leur faire le service du journal.

Contre la misère : « Solidarité ».

NOS DROITS

FAIRE PAYER LES BOCHES... NOUS DIT M. PLEVEN

Depuis le retour de captivité, nos représentants de l'Union des Amicales de camp ont multiplié démarches sur démarches pour obtenir le remboursement du pécule, des marks de la Caisse de secours, des mandats non transférés ; des marks déposés dans les centres de Libération. Ils ont également demandé la liquidation intégrale des soldes des sous-officiers et caporaux-chefs à solde mensuelle. Voici quelques extraits de la réponse de M. PLEVEN :

Par lettre citée en référence, vous avez bien voulu appeler mon attention sur la question de la liquidation des droits à solde des prisonniers de guerre (Officiers et Sous-Officiers à solde mensuelle) et sur le problème du remboursement des marks collectés par les mutuelles des camps au profit des Secrétariats de Camps.

En ce qui concerne la liquidation des droits à solde des Officiers et Sous-Officiers à solde mensuelle, il n'est pas envisagé, en effet, de modifier des dispositions prévues à cet égard par le décret du 29 juin 1945, pris en application de l'Ordonnance du 11 mai 1945.

Si les allocations accordées par ces textes ne constituent qu'une indemnisation partielle des intéressés, c'est que le Trésor n'est pas en mesure de leur donner satisfaction à 100 %, pas plus qu'il ne l'a fait pour toutes les autres catégories de victimes de la guerre ; le Gouvernement n'a donc pu qu'assurer, autant que faire se pouvait, une répartition des sacrifices entre ces diverses catégories de citoyens, les prisonniers devant, pour leur part, supporter les conséquences de cette impérieuse nécessité.

Par ailleurs, le problème du remboursement des marks transférés par les Mutuelles des Oflags et des Stalags, au profit des Secrétariats de Camps en France, ne peut être réglé dans le sens préconisé par votre communication sans contrevvenir aux règles concernant la liquidation de l'arriéré du clearing franco-allemand, par l'intermédiaire duquel ces fonds étaient transférés.

Les Mutuelles de Camps, bénéficiaires de ces transferts, se trouvent, à ce titre, créancières de l'Allemagne et ne peuvent, comme tous autres particuliers dans la même situation, que faire la déclaration de leurs créances à l'Office des Biens et Intérêts privés, 146, avenue de Malakoff, à Paris.

En ce qui concerne enfin les marks billets rapportés matériellement et déposés à la Banque de France, leur échange contre francs français ne saurait être admis, étant donné l'état actuel de nos relations avec l'Allemagne et notamment l'impossibilité dans laquelle nous sommes d'utiliser ces devises au règlement de nos achats en Allemagne.

Veillez agréer, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

M. PLEVEN a mis huit mois pour élaborer une telle réponse. Huit mois pendant lesquels les hauts fonctionnaires du ministère des Prisonniers de guerre et du ministère des Finances nous ont laissé l'espoir de voir nos revendications aboutir. Huit mois pour nous dire que nous n'avons pas encore assez fait de sacrifices...

Il est vrai que M. PLEVEN a accordé à MM. nos députés l'infime

IL SERAIT JUSTE QUE...

L'Assistance médicale temporaire soit prolongée de 9 mois.

Le paiement des indemnités et frais afférents à l'assistance temporaire soit accéléré et intervienne au plus tard dans la quinzaine suivant l'établissement des demandes.

La pension des veuves de guerre soit au moins égale à l'allocation militaire.

Le reclassement des prisonniers de guerre soit une réalité et non une utopie.

L'ordonnance du 5 octobre 1945 soit révisée pour que les rapatriés puissent enfin bénéficier des prêts prévus.

Les rapatriés bénéficiant de l'aide médicale temporaire perçoivent un double jeu de cartes d'alimentation.

Le rapatriement des corps de nos camarades décédés en captivité soit immédiatement envisagé.

L'attribution d'un trousseau complet, comprenant : 1 costume ; 1 pardessus ; 2 chemises ; 2 paires de chaussettes ; 2 caleçons ; 2 mouchoirs ; une paire de chaussures.

Le remboursement des marks de camp, des sommes portées au pécule, des marks déposés dans les centres de libération, la liquidation intégrale des soldes de sous-officiers et de caporaux-chefs, soit de nouveau envisagée.

Nous ne demandons que la justice. Nous n'ignorons pas les difficultés dans lesquelles se débat actuellement notre pauvre France, mais nous estimons que si, suivant l'expression de M. PLEVEN, une répartition de sacrifices entre différentes catégories de citoyens est nécessaire, nous croyons que dans le cas où il nous serait donné satisfaction, nous serions encore loin de compte.

ACTIVITE DE L'AMICALE JANVIER 1946

18 janvier, Gala théâtral à Saint-Etienne ;

27 janvier, Arbre de Noël de la région parisienne.

Nombre de lettres reçues : 568.

Nombre de lettres envoyées : 652.

Nombre d'adhésions : 388. Au total au 31 janvier : 1.123.

Nombre de visites : 75.

Nombre de secours : 60, pour 40.000 francs.

Journaux expédiés : 12.000.

Faites payer les riches... en leur vendant des billets de tombola.

Envoyez-nous votre adhésion dès aujourd'hui. Demandez-nous des billets, vous les payerez après les avoir placés.

traitement de 350.000 francs par an. Pour supporter une telle charge, il faut faire des économies... Et que les Prisonniers de guerre ne sont pas exemptés de la taxe sur l'enrichissement... De qui se moque-t-on ?

Le Gérant : Lucien ROUSSEL.

Imp. Nouvelle (Ass. Ouv.), 53, quai de la Seine — 151-2-46.

AMICALE
DES ANCIENS PRISONNIERS
DU STALAG VI A
68, rue de la Chaussée-d'Antin,
PARIS (9^e).

Bulletin d'Adhésion

Je soussigné : (Nom (1) et prénom)

demeurant à : Département :

Rue :

après avoir pris connaissance des statuts, déclare adhérer à l'AMICALE DES ANCIENS PRISONNIERS DU STALAG VI A comme membre :

Ci-joint la somme de

A le

Signature :

(1) En capitales.